

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2020

Séance ouverte à 19h00

Approbation du conseil municipal du 13 décembre 2019 (9 voix pour)

Madame le maire demande l'autorisation au conseil municipal d'ajouter 1 point à l'ordre du jour : organisation du temps scolaire à compter de la rentrée 2020/2021- vote : 9 voix pour

Secrétaire de séance : Françoise THOMAS-FONTANET

1°) Décision modificative budgétaire n°3 budget 2019

Le conseil municipal autorise Madame le maire à procéder à la décision modificative budgétaire numéro 3 pour un dépassement de crédits au chapitre 65 d'un montant de 61 euros.

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

Compte 6535	Formation élus	+ 61euros
-------------	----------------	------------------

Chapitre 011 Charges à caractère général

Compte 60633	Fournitures de voirie	- 61 euros
--------------	-----------------------	-------------------

Vote : 9 voix pour

2°) Organisation du temps scolaire à compter de la rentrée 2020/2021

Madame le maire rappelle qu'en juillet 2017, nous avons décidé de revenir à la semaine scolaire de 4 jours. Cette décision était valable pour 3 ans. Il est donc nécessaire d'acter à nouveau notre décision de rester sur la semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2020-2021.

Vote : 9 voix pour

Questions et informations diverses

- Madame le maire remercie et apprécie la présence d'une trentaine de personnes à la réunion publique du mercredi 15 janvier concernant l'avenir de notre commune.
- Contrairement à ce qui avait été annoncé lors de cette réunion, Allondaz restera avec 11 conseillers municipaux (et non pas 9).
- Le conseil municipal travaillera prochainement sur le budget 2020. Madame le maire invite tous les Allondains désirant se familiariser et prendre part à la suite de la vie de la commune à se joindre à l'équipe lors des réunions de travail et vote du budget qui aura lieu lors du conseil municipal du 28 février.

Fin du conseil à 19h30